

## RÈGLEMENT N° 2010 - 156

### RÈGLEMENT AUTORISANT UN EMPRUNT ET UNE DÉPENSE DE 3 140 000\$ POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX DANS LE SECTEUR SAINTE-FAMILLE

**ATTENDU QUE** la *Loi sur les cités et villes* prévoit qu'une municipalité peut adopter des règlements pour emprunter des sommes d'argent aux fins d'améliorations dans la municipalité, généralement pour toutes fins de sa compétence;

**ATTENDU QUE** le conseil municipal juge qu'il est devenu nécessaire de procéder à la réalisation de certains travaux en lien avec le développement domiciliaire de Sainte-Famille, lesquels plus amplement détaillés à l'article 2 du présent règlement;

**ATTENDU QUE** le coût desdits travaux est évalué à la somme de 2 960 000 \$, le tout selon le rapport préparé par monsieur Michel Tardif, ingénieur, lequel daté du 27 janvier 2010;

**ATTENDU QU'**un avis de motion a dûment été donné par le conseiller Martial Lévesque à la séance ordinaire du 8 février 2010;

#### LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SEPT-ÎLES DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.
2. Le conseil municipal est autorisé à exécuter ou à faire exécuter en vertu du présent règlement, des travaux totalisant **2 960 000 \$** lesquels travaux se détaillant comme suit :

Rue Pierre-Migneault (2010) :	1 216 000 \$
-------------------------------	--------------

Travaux d'excavation, pose d'une conduite principale d'aqueduc incluant les entrées de services, pose d'une conduite principale d'égout sanitaire incluant les entrées de services, pose d'une conduite principale d'égout pluvial incluant les entrées de services, construction complète de la fondation de rue, le tout tel que montré aux plans nos 2635 et 2637, sur une longueur de 380 mètres linéaires.

Ces travaux comprennent également les frais d'arpentage (lotissement et dépôt au cadastre), des frais d'inspection des conduites, les frais d'inspection des matériaux par un laboratoire, d'installation de poteaux d'éclairage de rues (filage souterrain), la construction de bordures en béton et la pose du pavage.

Rue Joséphat – Méthot (2011):	624 000 \$
-------------------------------	------------

Travaux d'excavation, pose d'une conduite principale d'aqueduc incluant les entrées de services, pose d'une conduite principale d'égout sanitaire incluant les entrées de services, pose d'une conduite principale d'égout pluvial incluant les entrées de services, construction complète de la fondation de rue, le tout tel que montré au plan n° 2029-4, sur une longueur de 195 mètres linéaires.

Ces travaux comprennent également les frais d'installation du réseau électrique d'*Hydro-Québec*, les frais d'inspection des matériaux par un laboratoire, des frais d'arpentage (lotissement et dépôt au cadastre), des frais d'inspection des conduites, d'installation de poteaux d'éclairage de rues (filage souterrain), la construction de bordures en béton et la pose du pavage.

## Règlement n° 2010-156 (suite)

Rue à être dénommée (2011) : 1 120 000 \$

Travaux d'excavation, pose d'une conduite principale d'aqueduc incluant les entrées de services, pose d'une conduite principale d'égout sanitaire incluant les entrées de services, pose d'une conduite principale d'égout pluvial incluant les entrées de services, construction complète de la fondation de rue, le tout tel que montré aux plans n° 3017-1 et 3017-2, sur une longueur de 350 mètres linéaires.

Ces travaux comprennent également les frais d'installation du réseau électrique d'*Hydro-Québec*, les frais d'inspection des matériaux par un laboratoire, des frais d'arpentage (lotissement et dépôt au cadastre), des frais d'inspection des conduites, d'installation de poteaux d'éclairage de rues (filage souterrain), la construction de bordures en béton et la pose du pavage.

COÛT TOTAL DES TRAVAUX : 2 960 000 \$

3. La Ville de Sept-Îles est donc autorisée à dépenser une somme de **2 960 000 \$** pour payer le coût des travaux décrits à l'article 2 du présent règlement, selon le détail apparaissant au rapport préparé par M. Michel Tardif, ingénieur à l'emploi de la municipalité lequel daté du 27 janvier 2010 et joint en annexe du présent règlement pour en faire partie intégrante.
4. La Ville de Sept-Îles est autorisée de plus, à payer des frais de financement, d'escomptes et d'émissions des obligations se rapportant à l'emprunt décrété par le présent règlement et à approprier à cette fin une somme de **180 000 \$**.
5. Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil municipal est autorisé à emprunter une somme n'excédant pas **3 140 000 \$** sur une période de quinze (15) ans.
6. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la ville, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît sur au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.
7. S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.
8. Le conseil municipal affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement, toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention, sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention lorsqu'il s'agit d'une diminution du terme décrété au présent règlement.

Règlement n° 2010-156 (suite)

9. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

- **AVIS DE MOTION DONNÉ** le 8 février 2010
- **ADOPTÉ PAR LE CONSEIL** le 22 février 2010
- **AVIS PUBLIC POUR LA TENUE D'UNE PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DONNÉ** le 3 mars 2010
- **PÉRIODE D'ENREGISTREMENT TENUE** le 17 mars 2010
- **APPROBATION DU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS** le 15 avril 2010
- **PUBLICATION D'UN AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR** le 12 mai 2010
- **ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT** le 12 mai 2010

(signé) Serge Lévesque, maire

(signé) Valérie Haince, greffière

VRAIE COPIE CONFORME

Le

---

Greffière

Annexe

ESTIMÉ

**DESTINATAIRE :** Monsieur Claude Bureau, directeur général

**EXPÉDITEUR :** Monsieur Michel Tardif, ingénieur

**DATE :** Le 27 janvier 2010

**OBJET :** Règlement d'emprunt  
↳ Développement domiciliaire Sainte-Famille

---

Monsieur,

Conformément aux discussions lors de la présentation des PDI le 9 janvier dernier, nous avons informé les membres du conseil de notre intention de demander le financement des travaux du développement domiciliaire de Sainte-Famille pour les années 2010 et 2011 au moyen d'un règlement d'emprunt. La somme totalisant ces travaux sera de **2 960 000 \$**, le tout se détaillant comme suit :

▪ **Rue Pierre-Migneault (2010)** **1 216 000 \$**

Travaux d'excavation, pose d'une conduite principale d'aqueduc incluant les entrées de services, pose d'une conduite principale d'égout sanitaire incluant les entrées de services, pose d'une conduite principale d'égout pluvial incluant les entrées de services, construction complète de la fondation de rue, le tout tel que montré aux plans n<sup>os</sup> 2635 et 2637, sur une longueur de 380 mètres linéaires.

Ces travaux comprennent également les frais d'arpentage (lotissement et dépôt au cadastre), des frais d'inspection des conduites, les frais d'inspection des matériaux par un laboratoire, d'installation de poteaux d'éclairage de rues (filage souterrain), la construction de bordures en béton et la pose du pavage.

▪ **Prolongement de la rue Joséphat-Méthot (2011)** **624 000 \$**

Travaux d'excavation, pose d'une conduite principale d'aqueduc incluant les entrées de services, pose d'une conduite principale d'égout sanitaire incluant les entrées de services, pose d'une conduite principale d'égout pluvial incluant les entrées de services, construction complète de la fondation de rue, le tout tel que montré au plan n° 2029-4, sur une longueur de 195 mètres linéaires.

...2

Ces travaux comprennent également les frais d'installation du réseau électrique d'*Hydro-Québec*, les frais d'inspection des matériaux par un laboratoire, des frais d'arpentage (lotissement et dépôt au cadastre), des frais d'inspection des conduites, d'installation de poteaux d'éclairage de rues (filage souterrain), la construction de bordures en béton et la pose du pavage.

▪ **Rue sans nom (2011)** **1 120 000 \$**

Travaux d'excavation, pose d'une conduite principale d'aqueduc incluant les entrées de services, pose d'une conduite principale d'égout sanitaire incluant les entrées de services, pose d'une conduite principale d'égout pluvial incluant les entrées de services, construction complète de la fondation de rue, le tout tel que montré aux plans n° 3017-1 et 3017-2, sur une longueur de 350 mètres linéaires.

Ces travaux comprennent également les frais d'installation du réseau électrique d'*Hydro-Québec*, les frais d'inspection des matériaux par un laboratoire, des frais d'arpentage (lotissement et dépôt au cadastre), des frais d'inspection des conduites, d'installation de poteaux d'éclairage de rues (filage souterrain), la construction de bordures en béton et la pose du pavage.

Ces travaux seront réalisés conformément aux plans et devis conçus par les Services techniques pour une somme totale de **2 960 000 \$**.

La liste des plans étant la suivante :

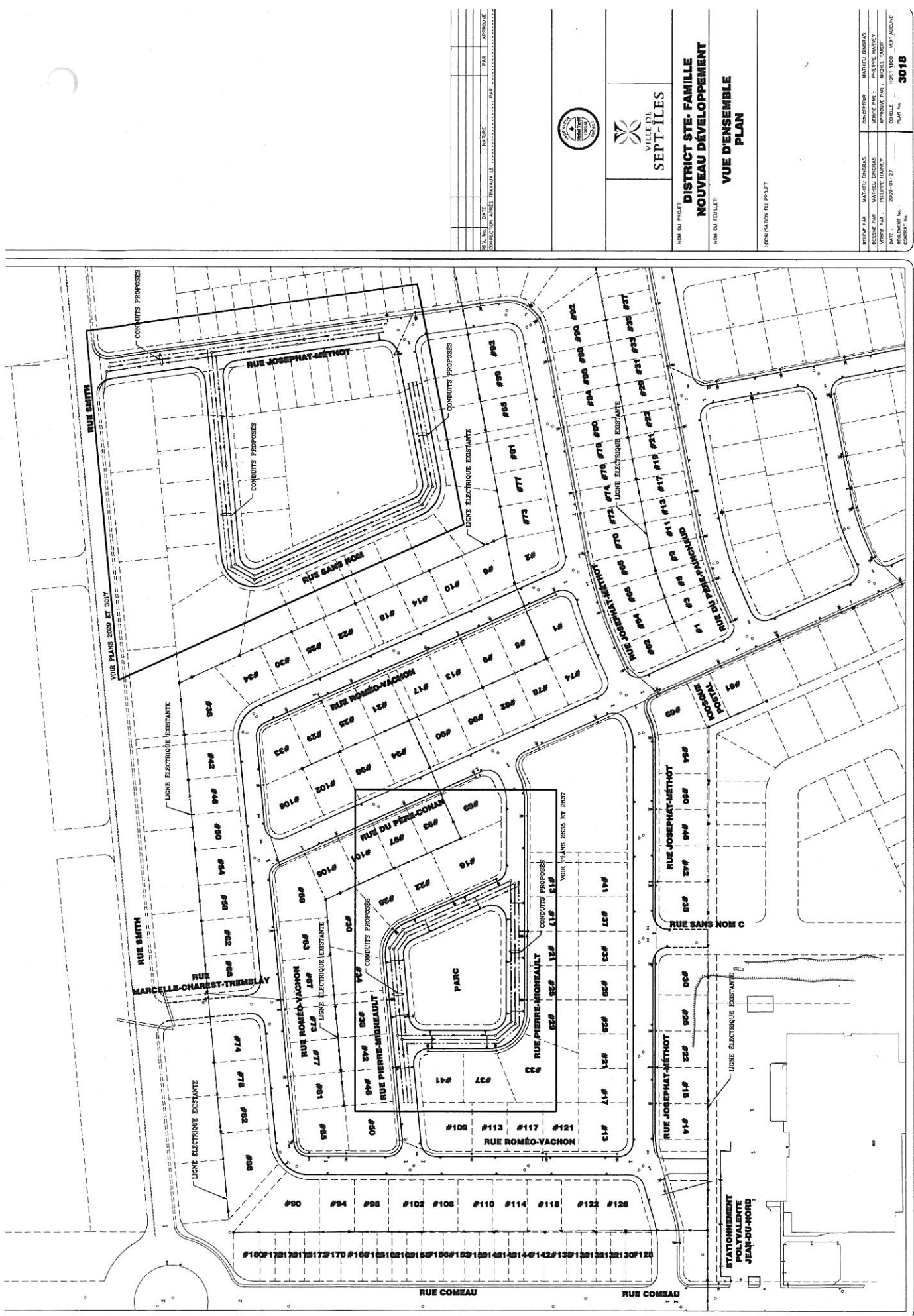
➤	Vue en plan du secteur	3018
➤	Rue Pierre-Migneault	2635 et 2637
➤	Rue Joséphat-Méthot	2029-4
➤	Rue sans nom	3017-1 et 3017-2

J'espère le tout à votre satisfaction, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.



**Michel Tardif**, ingénieur

MT/mg  
p.j.



REV. NO.	DATE	NATURE	PAR	APPROUVE
1				



VILLE DE  
SEPT-ÎLES


**DISTRICT STE-FAMILLE  
NOUVEAU DÉVELOPPEMENT  
VUE D'ENSEMBLE  
PLAN**

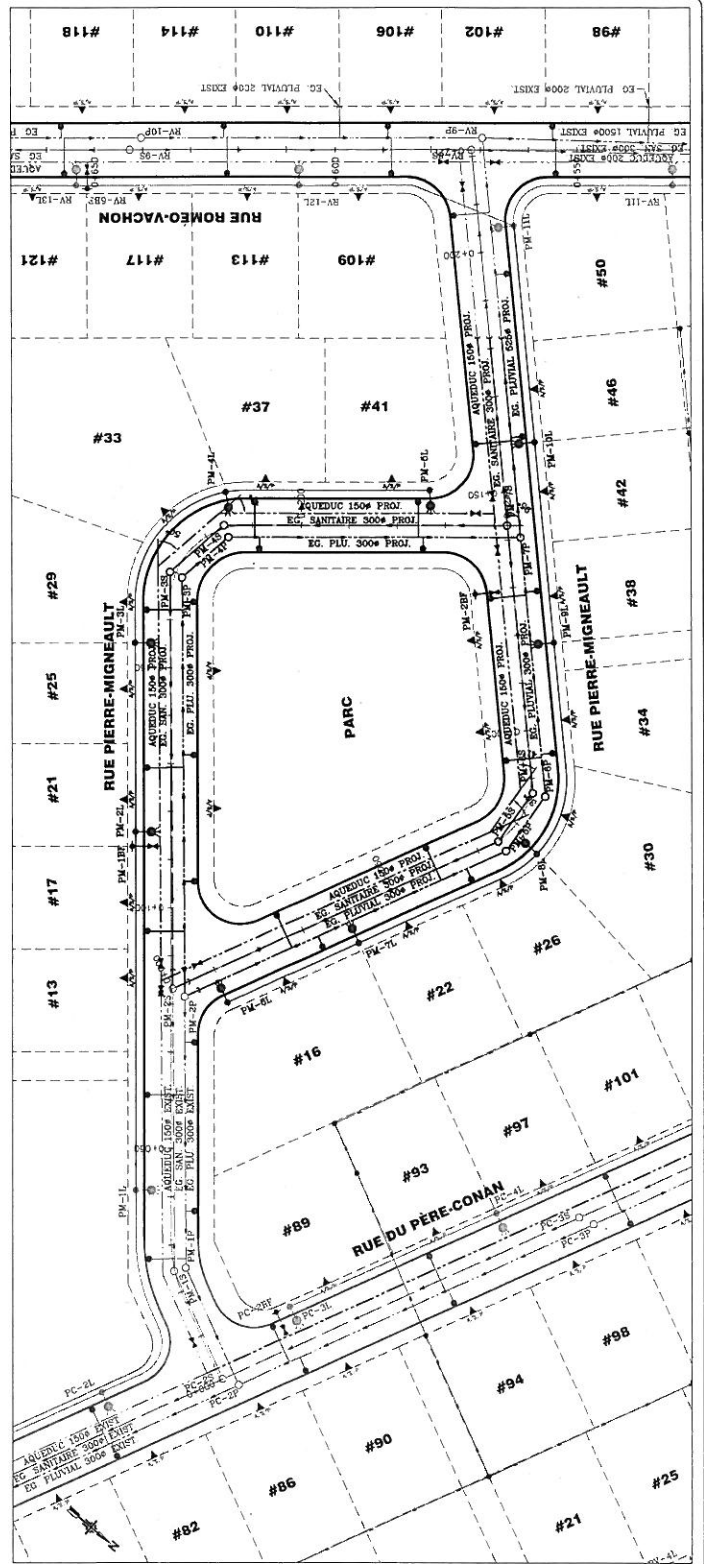
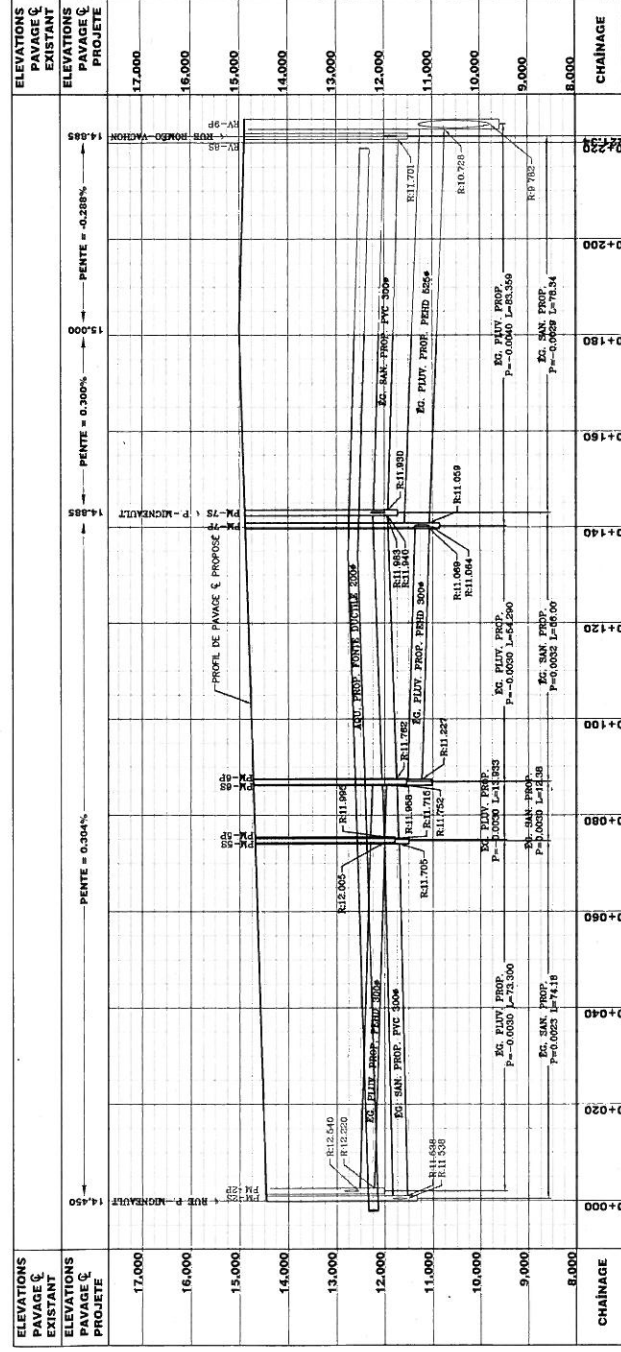
LOCALISATION DU PROJET

RELEVÉ PAR :	MATHIEU JOHNSON	CONDUCTEUR :	MATHIEU JOHNSON
APProuvé PAR :	PHILIPPE MARKEY	APProuvé PAR :	MICHEL MAROY
DATE :	2009-01-27	ÉCHELLE :	1/8" = 1'-0"
PROJET NO. :	3018	PLAN NO. :	3018

**LÉGENDE**

LIMITES DE LOT	
CONDUITE AQUÉDUC	PROPOSE
CONDUITE SANITAIRE	EXISTANT
CONDUITE PLUVIALE	
REGARD	○
PUISARD	●
VANNE	⊕
BOISSE FONTAINE	⊕
ENTRÉE DE SERVICE	▲

 <p>VILLE DE SEPT-ÎLES</p>	<p>DEVELOPPEMENT STE-FAMILLE TRAVAUX FUTURS</p>										
<p>NOM DU PROJET: RUE PIERRE-MIGNEAULT NOM DU LOT: 0+221</p>											
<p>LOCALISATION DU PROJET</p>											
<table border="1"> <tr><td>RELEVÉ PAR: ROOPE</td><td>CONCÉDÉ PAR: M. GONDALS</td></tr> <tr><td>DESIGNÉ PAR: ROOPE / M. GONDALS</td><td>VERIFIÉ PAR: J. HARVEY</td></tr> <tr><td>VISÉ PAR: PHILIPPE HARVEY</td><td>APPROUVÉ PAR: M. GONDALS</td></tr> <tr><td>DATE: 2008-01-28</td><td>PROJET: 001</td></tr> <tr><td>SCHEMATIQUE N°: 2635</td><td>PLAN N°: 2635</td></tr> </table>	RELEVÉ PAR: ROOPE	CONCÉDÉ PAR: M. GONDALS	DESIGNÉ PAR: ROOPE / M. GONDALS	VERIFIÉ PAR: J. HARVEY	VISÉ PAR: PHILIPPE HARVEY	APPROUVÉ PAR: M. GONDALS	DATE: 2008-01-28	PROJET: 001	SCHEMATIQUE N°: 2635	PLAN N°: 2635	<p>MT: 001 U.C.: 001 PROJET: 001</p>
RELEVÉ PAR: ROOPE	CONCÉDÉ PAR: M. GONDALS										
DESIGNÉ PAR: ROOPE / M. GONDALS	VERIFIÉ PAR: J. HARVEY										
VISÉ PAR: PHILIPPE HARVEY	APPROUVÉ PAR: M. GONDALS										
DATE: 2008-01-28	PROJET: 001										
SCHEMATIQUE N°: 2635	PLAN N°: 2635										





**LÉGENDE**

- LIGNES DE LOT
- CONDUITE AERIDIQUE
- CONDUITE SANITAIRE
- CONDUITE PLUVIALE
- RECADRE
- PUISARD
- VANNE
- BORNIE FONTAINE
- ENTREE DE SERVICE

**QUANTITES**  
 SUPERFICIE DE PAVAGE (M<sup>2</sup>) : 3375 m<sup>2</sup>  
 SUPERFICIE EMPRISE @ EMPRISE RESTAURANT : 8316 m<sup>2</sup>  
 M.C. 46, 45300 T  
 M.C. 30, 45100 T  
 SABLE : 51200 T  
 BASE DE LAMPADARE 2 SORTIES : 2x  
 PUISARD : 20x

NOUVEAU	EXISTANT
EN FERRAILLON	M.C.
CONNECTION AVEC TRAVAILLE	M.C.



Ville de Sept-Îles

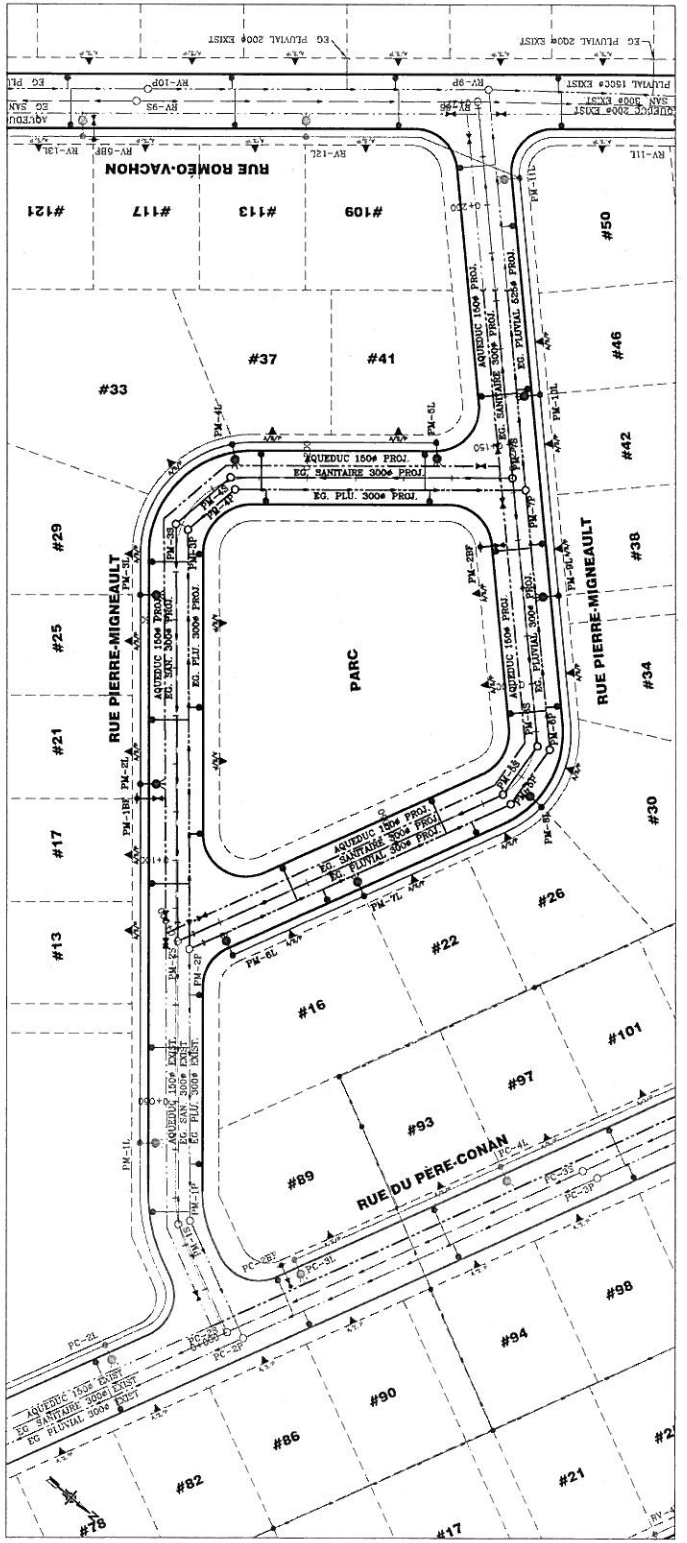
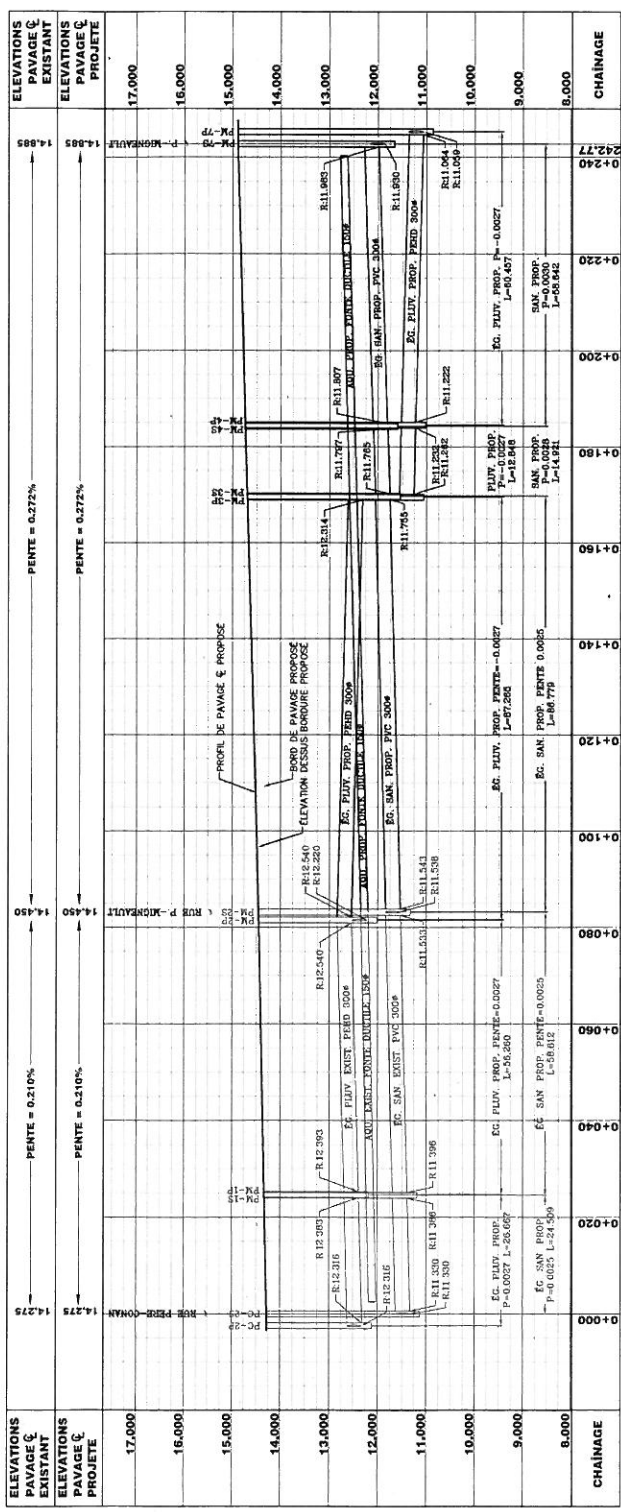
NOUVEAU PROJET  
**DEVELOPPEMENT STE-FAMILLE TRAVAUX 2008**

NOUVEAU PROJET  
**RUE PIERRE-MIGNEAULT PLAN ET PROFIL CH.0+000 @ 0+243**

LOCALISATION DU PROJET

REVISÉ PAR	ROCHE	CONCÉDÉ PAR	ROCHE / M. GONDRES
DESIGNÉ PAR	ROCHE / M. GONDRES	PROJETÉ PAR	PIERRE-MIGNEAULT
DATE DE L'ÉVALUATION	2008-01-29	PROJETÉ PAR	PIERRE-MIGNEAULT
PROJETÉ PAR	2008-01-29	PROJETÉ PAR	PIERRE-MIGNEAULT
PROJETÉ PAR	2008-01-29	PROJETÉ PAR	PIERRE-MIGNEAULT
PROJETÉ PAR	2008-01-29	PROJETÉ PAR	PIERRE-MIGNEAULT

2637

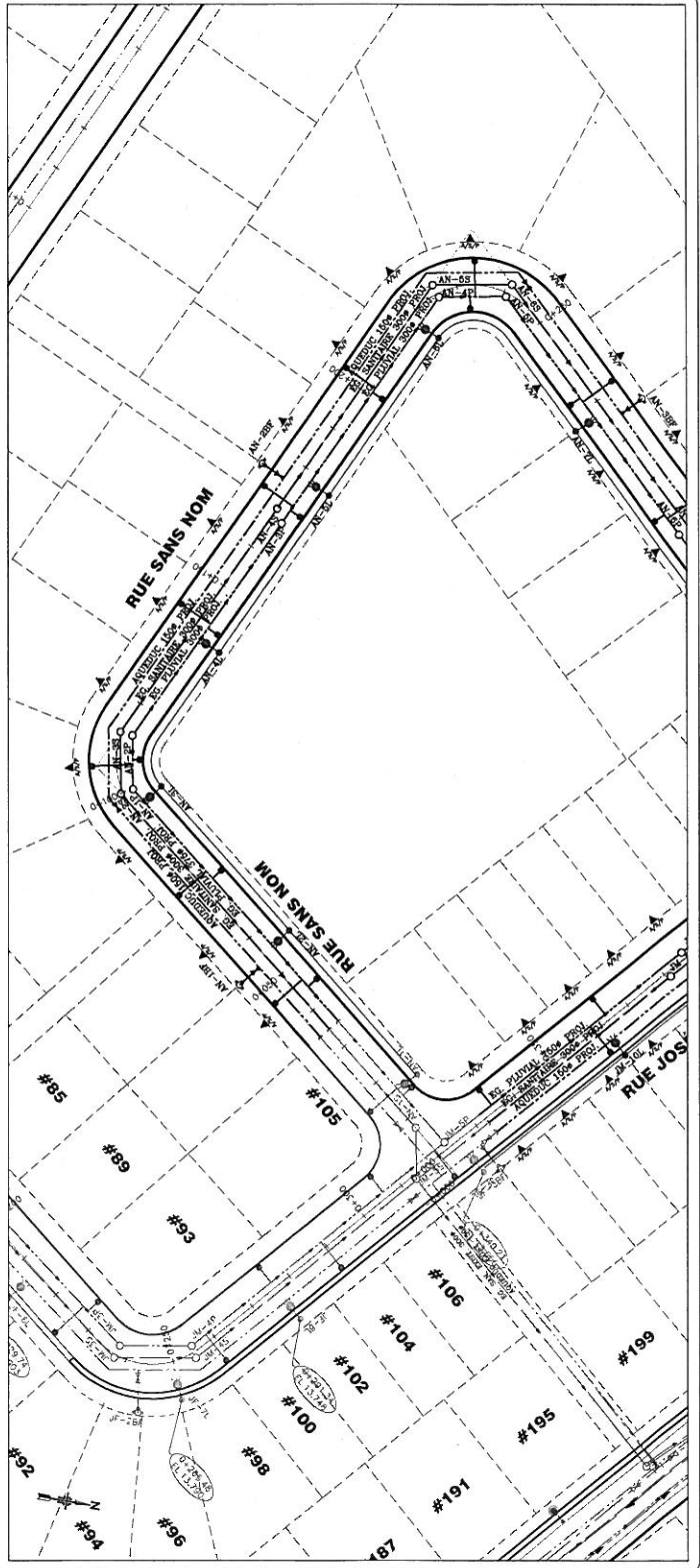




ELEVATIONS PAVAGE & EXISTANT	ELEVATIONS PAVAGE & PROJETE	ELEVATIONS PAVAGE & EXISTANT	ELEVATIONS PAVAGE & PROJETE	CHAINAGE
16.000				0+000
15.000				0+020
14.000				0+040
13.000				0+060
12.000				0+080
11.000				0+100
10.000				0+120
9.000				0+140
8.000				0+160
7.000				0+180
				0+200

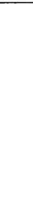
  

CHAINAGE	ELEVATIONS PAVAGE & EXISTANT	ELEVATIONS PAVAGE & PROJETE
0+000	8.100	8.100
0+020	8.100	8.100
0+040	8.100	8.100
0+060	8.100	8.100
0+080	8.100	8.100
0+100	8.100	8.100
0+120	8.100	8.100
0+140	8.100	8.100
0+160	8.100	8.100
0+180	8.100	8.100
0+200	8.100	8.100



- ### LÉGENDE
- EXISTANT
  - PROJETE
  - LIMITE DE LOT
  - CONDUITE AQUEDUC
  - CONDUITE SANITAIRE
  - CONDUITE PLUVIALE
  - REGARD
  - PUISARD
  - VANNE
  - BOIRNE FONTAINE
  - ENTREE DE SERVICE

PROJET	DATE	REVISION	DESCRIPTION
0	10-01-20	EN PREPARATION	M.C.
1	11-01-20	COMPLETION ANNEE FINALE	M.P.



NOUVEAU PROJET  
DISTRICT STE-FAMILLE  
RUE SANS NOM

REFECTION DE RUE  
PLAN CH.0+000 @ 0+210

LOCALISATION DU PROJET



PROJET	DATE	REVISION	DESCRIPTION
0	10-01-20	EN PREPARATION	M.C.
1	11-01-20	COMPLETION ANNEE FINALE	M.P.

PROJET	DATE	REVISION	DESCRIPTION
0	10-01-20	EN PREPARATION	M.C.
1	11-01-20	COMPLETION ANNEE FINALE	M.P.

PROJET	DATE	REVISION	DESCRIPTION
0	10-01-20	EN PREPARATION	M.C.
1	11-01-20	COMPLETION ANNEE FINALE	M.P.

PROJET	DATE	REVISION	DESCRIPTION
0	10-01-20	EN PREPARATION	M.C.
1	11-01-20	COMPLETION ANNEE FINALE	M.P.

PROJET	DATE	REVISION	DESCRIPTION
0	10-01-20	EN PREPARATION	M.C.
1	11-01-20	COMPLETION ANNEE FINALE	M.P.

PROJET	DATE	REVISION	DESCRIPTION
0	10-01-20	EN PREPARATION	M.C.
1	11-01-20	COMPLETION ANNEE FINALE	M.P.

PROJET	DATE	REVISION	DESCRIPTION
0	10-01-20	EN PREPARATION	M.C.
1	11-01-20	COMPLETION ANNEE FINALE	M.P.

PROJET	DATE	REVISION	DESCRIPTION
0	10-01-20	EN PREPARATION	M.C.
1	11-01-20	COMPLETION ANNEE FINALE	M.P.

PROJET	DATE	REVISION	DESCRIPTION
0	10-01-20	EN PREPARATION	M.C.
1	11-01-20	COMPLETION ANNEE FINALE	M.P.

PROJET	DATE	REVISION	DESCRIPTION
0	10-01-20	EN PREPARATION	M.C.
1	11-01-20	COMPLETION ANNEE FINALE	M.P.

PROJET	DATE	REVISION	DESCRIPTION
0	10-01-20	EN PREPARATION	M.C.
1	11-01-20	COMPLETION ANNEE FINALE	M.P.

PROJET	DATE	REVISION	DESCRIPTION
0	10-01-20	EN PREPARATION	M.C.
1	11-01-20	COMPLETION ANNEE FINALE	M.P.

PROJET	DATE	REVISION	DESCRIPTION
0	10-01-20	EN PREPARATION	M.C.
1	11-01-20	COMPLETION ANNEE FINALE	M.P.

PROJET	DATE	REVISION	DESCRIPTION
0	10-01-20	EN PREPARATION	M.C.
1	11-01-20	COMPLETION ANNEE FINALE	M.P.

PROJET	DATE	REVISION	DESCRIPTION
0	10-01-20	EN PREPARATION	M.C.
1	11-01-20	COMPLETION ANNEE FINALE	M.P.

PROJET	DATE	REVISION	DESCRIPTION
0	10-01-20	EN PREPARATION	M.C.
1	11-01-20	COMPLETION ANNEE FINALE	M.P.

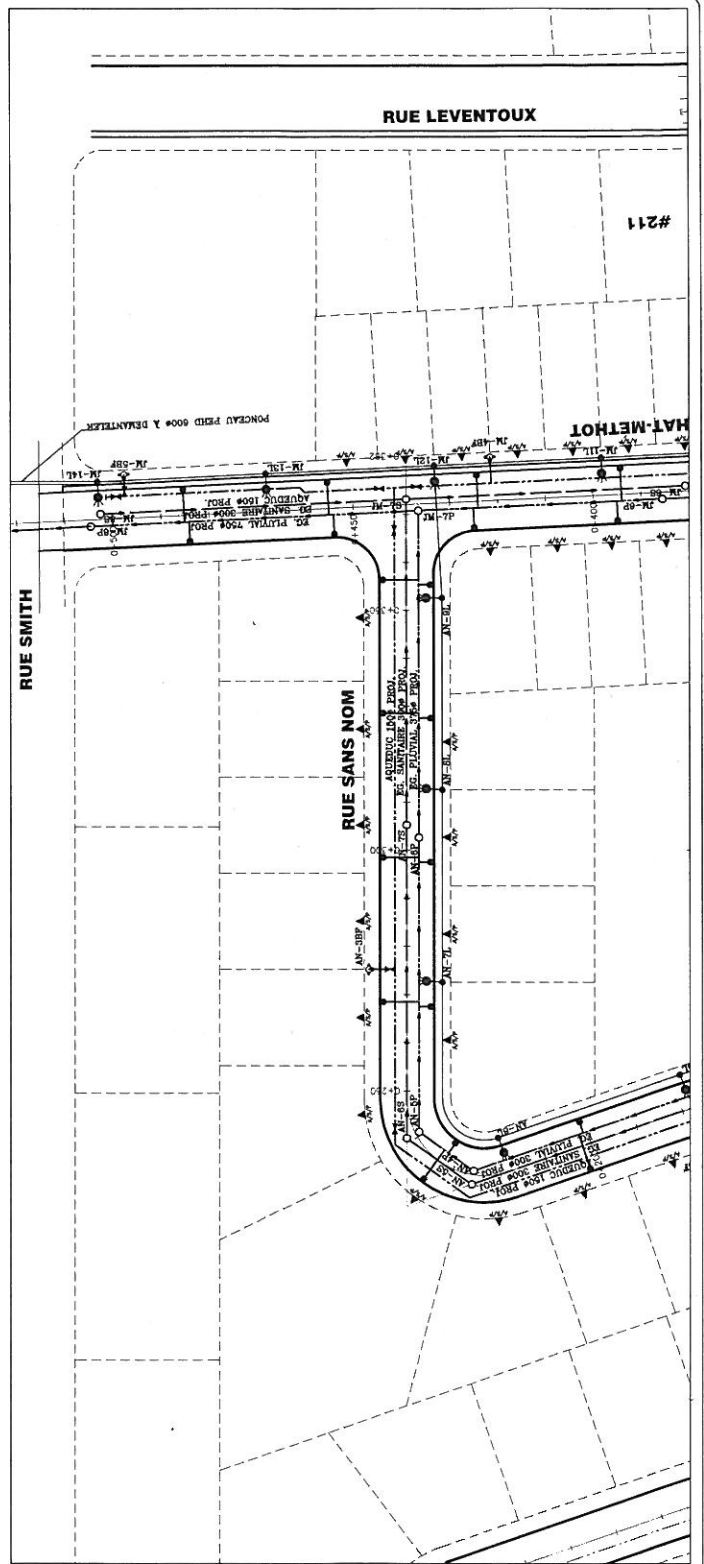
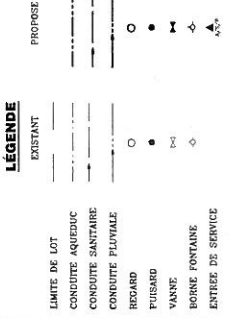
PROJET	DATE	REVISION	DESCRIPTION
0	10-01-20	EN PREPARATION	M.C.
1	11-01-20	COMPLETION ANNEE FINALE	M.P.

CONTRAT No. 3017-1

ELEVATIONS PAVAGE ☐ EXISTANT	ELEVATIONS PAVAGE ☐ PROJETE	CHAINAGE
16.000		0+140
15.000		0+140
14.000		0+140
13.000		0+140
12.000		0+140
11.000		0+140
10.000		0+140
9.000		0+140
8.000		0+140
7.000		0+140

ELEVATIONS PAVAGE ☐ EXISTANT	ELEVATIONS PAVAGE ☐ PROJETE	CHAINAGE
16.000		0+140
15.000		0+140
14.000		0+140
13.000		0+140
12.000		0+140
11.000		0+140
10.000		0+140
9.000		0+140
8.000		0+140
7.000		0+140



NOUVEAU PROJET  
**DISTRICT STE-FAMILLE**  
**RUE SANS NOM**  
 REFLECTION DE RUE  
**PLAN CH.0+200 @ 0+372.04**

NOM DU PROJET  
 NOM DU PROJET  
 LOCALISATION DU PROJET

RILEY PINE  
 BOSSON PINE  
 BARRÉ PINE  
 2015-01-23  
 1001 000  
 3017-1

CONCEPTEUR  
 1001 000  
 3017-1

10-01-20  
 EN REVISION  
 10-01-20  
 1001 000  
 3017-1

M.T.  
 10-01-20  
 1001 000  
 3017-1